



DESTINATAIRES : Membres du Sénat académique
EXPÉDITRICE : Stéfanie Wheaton, Registraire
DATE : 15 février 2023

OBJET : **Mise à jour du *Calendrier universitaire 2022-2023 à 2025-2026* – Suivi du Sénat académique du 4 novembre 2022**

Une mise à jour du Calendrier universitaire fut présentée lors du Sénat académique du 4 novembre dernier. Entre autres points, la possibilité d'ajouter une journée de reprise en fin de session pour remplacer les cours manqués lors de *la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation* fut examinée.

Il fut soulevé, qu'en 2024, l'ajout d'une reprise posait un problème du point de vue pédagogique : on se retrouvait avec trois cours du lundi lors d'une même semaine, en fin de session. La problématique fut donc renvoyée à la RVD pour étude.

En guise de rappel, à la session d'automne 2024, il y a :

- 9 lundis + 1 (reprise Action de grâce)
- 13 mardis
- 13 mercredis
- 13 jeudis
- 13 vendredis – 1 (reprise)

Les journées d'étude convenues, les 9 et 10 décembre, ont lieu un lundi et mardi. Ceci donne 4 jours consécutifs d'étude, si on inclue la fin de semaine. Les examens débutent le mercredi 11 décembre.

Lors de sa rencontre du 12 décembre 2022, la RVD a examiné deux scénarios autres que celui présenté ultérieurement:

1 – Seulement avoir une journée de reprise en fin de session (6 décembre) et accepter le débalancement d'occurrences de cours, sachant que la plupart des cours ayant lieu le lundi, a également lieu le jeudi, qui a 13 occurrences.

OU

2 – En plus de la reprise du congé de l'Action de grâce le vendredi 6 décembre, prévoir la reprise du congé de *la Journée de la vérité et de la réconciliation* **le lundi 9 décembre**, sachant que nous aurons eu deux jours libres la fin de semaine qui précède, et que le mardi 10 décembre demeura une journée d'étude. Dans ce scénario, les étudiantes et les étudiants perdent une journée officielle d'étude.

Les membres ont, de façon unanime, **choisi le scénario 1**, reconnaissant l'importance de respecter les deux journées consécutives d'études. D'autres scénarios furent évoqués, mais écartés en raison des défis logistiques ou de communication (ex : remplacer le cours à un autre moment de la session). Les membres ont également jugé que le personnel enseignant sera en mesure de planifier leur session en conséquence, étant donné que les dates seront connues bien à l'avance.

Puisque qu'il est recommandé de ne pas remplacer le cours manqué lors de l'année où l'impact sur le calendrier est le plus grand (4 lundis manqués), nous proposons de retirer la notion de reprise du cours de *la Journée de la vérité et de la réconciliation* de la politique et du calendrier.

Calendrier universitaire 2022 - 2026				
Automne <i>Inscription - nouvelles et nouveaux</i> <i>Inscription - étudiantes et étudiants qui continuent</i> ⁽¹⁾ <i>Date limite d'inscription</i> <i>Fête du travail (congé)</i> <i>Début des cours et de la session</i> <i>Date limite de changement au d'abandon sans mention</i> ⁽²⁾ <i>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</i> ⁽³⁾ <i>Action de grâce (congé)</i> <i>Journées d'étude de mi-session</i> <i>Date limite d'abandon de cours-session sans échec</i> ⁽⁴⁾ <i>Jour du Souvenir (congé)</i> ⁽⁵⁾ <i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i> <i>Reprise du cours de la Journée de la vérité et de la réconciliation</i> ⁽⁶⁾ <i>Reprise du cours du congé de l'Action de Grâce</i> ⁽⁷⁾ <i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i> <i>Période des examens d'automne</i> ⁽⁸⁾	2022 2 septembre 5 septembre 6 septembre 16 septembre 30 septembre 10 octobre 31 octobre au 4 novembre 31 octobre 11 novembre 7 décembre Aucun 8 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2023 1 avril 5 et 6 avril 1 septembre 4 septembre 5 septembre 15 septembre 30 septembre 9 octobre 30 octobre au 3 novembre 10 novembre 13 novembre 7 décembre Aucun 8 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2024 6 avril 10 et 11 avril 30 août 2 septembre 3 septembre 13 septembre 30 septembre 14 octobre 28 octobre au 1 novembre 10 novembre 11 novembre 5 décembre Aucun 6 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2025 5 avril 9 et 10 avril 29 août 1 septembre 2 septembre 12 septembre 30 septembre 13 octobre 27 au 31 octobre 10 novembre 11 novembre 4 décembre 5 décembre 8 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre
Hiver <i>Inscription</i> <i>Date limite d'inscription</i> <i>Début des cours et de la session</i> <i>Date limite d'abandon de cours-session sans mention</i> ⁽²⁾ <i>Jour de la Famille (congé)</i> <i>Date limite d'abandon de cours sans échec</i> ⁽⁴⁾ <i>Journées d'étude de mi-session</i> <i>Vendredi saint (congé)</i> <i>Lundi de Pâques (congé)</i> <i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i> <i>Reprise des cours du lundi de Pâques</i> ⁽⁷⁾ <i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i> <i>Période des d'examens d'hiver</i> ⁽⁸⁾	2023 8, 9 et 10 novembre 9 janvier 9 janvier 20 janvier 20 février 4-mars 11 mars 6 au 10 mars 7 avril 10 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril	2024 7, 8 et 9 novembre 8 janvier 8 janvier 19 janvier 19 février 11 mars 4 au 8 mars 29 mars 1 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril	2025 5, 6 et 7 novembre 13 janvier 13 janvier 24 janvier 17 février 11 mars 3 au 7 mars 18 avril 21 avril 14 avril Aucun 15 et 19 avril 16 et 17 avril, 22 au 30 avril	2026 4, 5 et 6 novembre 12 janvier 12 janvier 23 janvier 16 février 11 mars 2 au 6 mars 3 avril 6 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril
Printemps-Été <i>Inscription</i> <i>Début de la session</i> <i>Collation des grades (Shippagan)</i> <i>Collation des grades (Edmundston)</i> <i>Fête de Victoria (congé)</i> <i>Collations des grades (Moncton)</i> <i>Fête de l'Université (célébration)</i> ⁽⁹⁾ <i>Fête du Canada (congé)</i> ⁽⁸⁾ <i>Fête du Nouveau-Brunswick (congé)</i> <i>Fête nationale de l'Acadie (célébration)</i> ⁽⁹⁾	2023 15 mars 8 mai 19 mai 20 mai 22 mai 26 et 27 mai 19 juin 3 juillet 7 août 15 août	2024 13 mars 6 mai 24 mai 25 mai 20 mai 31 mai et 1er juin 19 juin 1 juillet 5 août 15 août	2025 12 mars 7 mai 23 mai 24 mai 19 mai 30 et 31 mai 19 juin 1 juillet 4 août 15 août	2026 11 mars 11 mai 22 mai 23 mai 18 mai 29 et 30 mai 19 juin 1 juillet 3 août 15 août

Présenté au SAC du 10 mars 2023. Préparé conformément à la Politique sur le Calendrier universitaire

(1) L'inscription à la session d'automne est répartie sur deux jours, soit une première journée pour la constituante de Moncton et une seconde journée pour les constituantes d'Edmundston et de Shippagan.

(2) Date limite de changement de cours-session ou de cours-année ou d'abandon de programme sans mention au dossier. Après cette date, et jusqu'à la date limite d'abandon sans échec, tout abandon d'un cours entraîne normalement la lettre R pour ce cours.

(3) La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est une journée de commémoration. Il n'y a pas de cours cette journée pour permettre aux membres de la communauté universitaire de prendre part aux activités de commémoration.

(4) Date limite d'abandon de cours-session et de cours-année sans échec. L'abandon jusqu'à cette date est un retrait (R au dossier). Après cette date l'abandon est un échec (E au dossier).

(5) Le Jour du Souvenir est toujours le 11 novembre, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 11 novembre est un samedi ou un dimanche.

(6) Est prévue lorsque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et le Jour du Souvenir ont lieu sur un jour de semaine ouvrable, et que le nombre d'occurrences de cours prévus cette journée est de 11 fois ou moins pendant la session.

(7) L'horaire de cours de cette journée est remplacé par l'horaire de cours du lundi.

(8) Si l'un des campus doit fermer durant cette période, les examens sont normalement reprogrammés à même la période des examens, souvent à la dernière journée d'examens. Les étudiantes et les étudiants et les professeures et les professeurs doivent être disponibles jusqu'au dernier jour de la période des examens.

(9) Les célébrations sont des journées importantes pour la communauté universitaire, dont les modalités de reconnaissance sont communiquées annuellement.

(10) La Fête du Canada est toujours le 1er juillet, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 1er juillet est un samedi ou un dimanche

Calendrier universitaire 2022 - 2026				
Automne <i>Inscription - nouvelles et nouveaux</i> <i>Inscription - étudiantes et étudiants qui continuent</i> ⁽¹⁾ <i>Date limite d'inscription</i> <i>Fête du travail (congé)</i> <i>Début des cours et de la session</i> <i>Date limite de changement au d'abandon sans mention</i> ⁽²⁾ <i>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</i> ⁽³⁾ <i>Action de grâce (congé)</i> <i>Journées d'étude de mi-session</i> <i>Date limite d'abandon de cours-session sans échec</i> ⁽⁴⁾ <i>Jour du Souvenir (congé)</i> ⁽⁵⁾ <i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i> <i>Reprise du cours de la Journée de la vérité et de la réconciliation</i> ⁽⁶⁾ <i>Reprise du cours du congé de l'Action de Grâce</i> ^(6 7) <i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i> <i>Période des examens d'automne</i> ^(7 8)	2022 2 septembre 5 septembre 6 septembre 16 septembre 30 septembre 10 octobre 31 octobre au 4 novembre 31 octobre 11 novembre 7 décembre Aucun 8 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2023 1 avril 5 et 6 avril 1 septembre 4 septembre 5 septembre 15 septembre 30 septembre 9 octobre 30 octobre au 3 novembre 10 novembre 13 novembre 7 décembre Aucun 8 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2024 6 avril 10 et 11 avril 30 août 2 septembre 3 septembre 13 septembre 30 septembre 14 octobre 28 octobre au 1 novembre 10 novembre 11 novembre 5 décembre Aucun 6 décembre 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre	2025 5 avril 9 et 10 avril 29 août 1 septembre 2 septembre 12 septembre 30 septembre 13 octobre 27 au 31 octobre 10 novembre 11 novembre 4 décembre 8 décembre 5 décembre 8 décembre Aucun 9 et 10 décembre 11 au 21 décembre
Hiver <i>Inscription</i> <i>Date limite d'inscription</i> <i>Début des cours et de la session</i> <i>Date limite d'abandon de cours-session sans mention</i> ⁽²⁾ <i>Jour de la Famille (congé)</i> <i>Date limite d'abandon de cours sans échec</i> ⁽⁴⁾ <i>Journées d'étude de mi-session</i> <i>Vendredi saint (congé)</i> <i>Lundi de Pâques (congé)</i> <i>Dernier jour de cours selon l'horaire régulier</i> <i>Reprise des cours du lundi de Pâques</i> ^(6 7) <i>Journées d'étude préparatoires aux examens</i> <i>Période des d'examens d'hiver</i> ^(7 8)	2023 8, 9 et 10 novembre 9 janvier 9 janvier 20 janvier 20 février 4-mars 11 mars 6 au 10 mars 7 avril 10 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril	2024 7, 8 et 9 novembre 8 janvier 8 janvier 19 janvier 19 février 11 mars 4 au 8 mars 29 mars 1 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril	2025 5, 6 et 7 novembre 13 janvier 13 janvier 24 janvier 17 février 11 mars 3 au 7 mars 18 avril 21 avril 14 avril Aucun 15 et 19 avril 16 et 17 avril, 22 au 30 avril	2026 4, 5 et 6 novembre 12 janvier 12 janvier 23 janvier 16 février 11 mars 2 au 6 mars 3 avril 6 avril 17 avril Aucun 18 et 19 avril 20 au 30 avril
Printemps-Été <i>Inscription</i> <i>Début de la session</i> <i>Collation des grades (Shippagan)</i> <i>Collation des grades (Edmundston)</i> <i>Fête de Victoria (congé)</i> <i>Collations des grades (Moncton)</i> <i>Fête de l'Université (célébration)</i> ^(8 9) <i>Fête du Canada (congé)</i> ^(9 8) <i>Fête du Nouveau-Brunswick (congé)</i> <i>Fête nationale de l'Acadie (célébration)</i> ^(8 9)	2023 15 mars 8 mai 19 mai 20 mai 22 mai 26 et 27 mai 19 juin 3 juillet 7 août 15 août	2024 13 mars 6 mai 24 mai 25 mai 20 mai 31 mai et 1er juin 19 juin 1 juillet 5 août 15 août	2025 12 mars 7 mai 23 mai 24 mai 19 mai 30 et 31 mai 19 juin 1 juillet 4 août 15 août	2026 11 mars 11 mai 22 mai 23 mai 18 mai 29 et 30 mai 19 juin 1 juillet 3 août 15 août

Présenté au SAC du 10 mars 2023. Préparé conformément à la Politique sur le Calendrier universitaire

(1) L'inscription à la session d'automne est répartie sur deux jours, soit une première journée pour la constituante de Moncton et une seconde journée pour les constituantes d'Edmundston et de Shippagan.

(2) Date limite de changement de cours-session ou de cours-année ou d'abandon de programme sans mention au dossier. Après cette date, et jusqu'à la date limite d'abandon sans échec, tout abandon d'un cours entraîne normalement la lettre R pour ce cours.

(3) La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est une journée de commémoration. Il n'y a pas de cours cette journée pour permettre aux membres de la communauté universitaire de prendre part aux activités de commémoration.

(4) Date limite d'abandon de cours-session et de cours-année sans échec. L'abandon jusqu'à cette date est un retrait (R au dossier). Après cette date l'abandon est un échec (E au dossier).

(5) Le Jour du Souvenir est toujours le 11 novembre, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 11 novembre est un samedi ou un dimanche.

~~(6) Est prévue lorsque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et le Jour du Souvenir ont lieu sur un jour de semaine ouvrable, et que le nombre d'occurrences de cours prévus cette journée est de 11 fois ou moins pendant la session.~~

~~(6-7)~~ L'horaire de cours de cette journée est remplacé par l'horaire de cours du lundi.

~~(7-8)~~ Si l'un des campus doit fermer durant cette période, les examens sont normalement reprogrammés à même la période des examens, souvent à la dernière journée d'examens. Les étudiantes et les étudiants et les professeures et les professeurs doivent être disponibles jusqu'au dernier jour de la période des examens.

~~(8-9)~~ Les célébrations sont des journées importantes pour la communauté universitaire, dont les modalités de reconnaissance sont communiquées annuellement.

~~(9-10)~~ La Fête du Canada est toujours le 1er juillet, mais le congé est reporté au lundi suivant si le 1er juillet est un samedi ou un dimanche